

Le 16 juin 2020

Cabinet du Maire

**Madame Monsieur parents d'élève du
groupe scolaire de la Glacière**

Madame, Monsieur,

La réhabilitation du groupe scolaire de la Glacière va véritablement entrer dans sa phase opérationnelle dès cette fin d'année scolaire.

En effet, en dépit de la période du confinement, les marchés d'appel d'offre ont pu être lancés en temps et en heure. Aujourd'hui, toutes les entreprises chargées des travaux ont été désignées. Le chantier débutera début juillet suivant le calendrier prévu.

Ces travaux vont se dérouler en site occupé pour une durée de 24 mois. Après l'installation de la base vie du chantier sur le plateau sportif cet été, la construction de la nouvelle école maternelle débutera à la rentrée de septembre.

Vous trouverez tous les détails des différentes phases de ce chantier au dos de ce courrier.

L'objectif présent est de garantir aux enfants, aux enseignants et au personnel municipal de continuer à travailler dans des conditions de sécurité optimum pendant la durée du chantier.

En cette fin d'année scolaire grandement perturbée par les conditions sanitaires que nous connaissons tous, je suis heureuse de la perspective du commencement de ce chantier très attendu qui va nous conduire à la réalisation d'une école entièrement rénovée, moderne et durable pour l'apprentissage et l'épanouissement de tous les enfants.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Clotilde POUZERGUE
Maire
Conseillère métropolitaine



Toute correspondance doit être adressée à Madame le Maire

Hôtel de ville - BP 87 - 69923 OULLINS cedex - téléphone 04 72 39 73 13 - contact@ville-oullins.fr

oullins.fr

Oullins

@VilledOullins

ville_oullins

Rappel des grandes phases

- Été 2020 : préparation du chantier
- Sept. 2020 – Avril 2021
 - Construction de la nouvelle école maternelle
- Mai 2021 – Mars 2022 :
 - Réhabilitation du bâtiment de l'école élémentaire, installation des enfants de l'élémentaire dans la nouvelle école maternelle, puis, retour des élèves dans l'élémentaire réhabilitée et configuration définitive de l'école maternelle
- Mars – Juillet 2022
 - Démolition des bâtiments abritant le restaurant scolaire et l'école maternelle et aménagements de la cours de l'école maternelle et du plateau sportif
- Juillet – Septembre 2022
 - Aménagement de la cours de l'école élémentaire et du parvis

Concrètement, à la rentrée 2020, pendant la première phase des travaux jusqu'à avril 2021

- Le plateau sportif ne pourra plus être utilisé durant toute la durée des travaux.
- En maternelle :
 - L'accès des enfants se fera par le portail au 52, rue de la Glacière
 - Les salles de classes et de couchettes de l'école maternelle sont redistribuées et deux cours de maternelles provisoires sont aménagées, afin de maintenir des conditions optimales pour les enfants et enseignants
- En élémentaire
 - L'accès des enfants se fera par le portail situé au 58, rue de la Glacière
 - En dehors de la démolition de la salle des maitres, le bâtiment élémentaire n'est pas concerné par cette première phase, et les conditions d'accueil des enfants inchangées.
- Le restaurant continue de fonctionner durant cette phase. Les accès sont aménagés pour garantir la sécurité des enfants.